



S N U i p p - F S U  
C ô t e s d ' A r m o r

## Déclaration du SNUipp-FSU des Côtes d'Armor à la CAPD du jeudi 5 juin 2014

Madame l'Inspectrice d'académie,  
Mesdames et Messieurs les IEN et membres de la CAPD

Le SNUipp tient tout d'abord à remercier les personnels des différents services de l'inspection académique qui ont travaillé à cette première phase du mouvement des personnels pour la rentrée 2014.

Nous sommes obligés de vous dire que nous regrettons la manière dont s'est déroulée la préparation de ce mouvement 2014. Un groupe de travail en janvier qui n'a servi à rien puisque qu'aucune de nos propositions n'a été prise en compte et que la circulaire a été publiée, pratiquement à l'identique de celle de 2013, dès février et sans qu'il puisse y avoir un échange en CAPD puisqu'elle n'a pas eu lieu.

Nous regrettons que n'ait pas été étudié cette année encore l'alternative que nous vous proposons aux bonifications actuelles pour le repli des collègues touchés par une mesure de carte scolaire. Nous vous demandons de dresser un bilan du nombre de collègues qui se retrouvent sans poste équivalent suite à une fermeture depuis qu'a été abandonné le système des priorités relatives, selon nous beaucoup plus équitable et lisible, et plus adapté au département.

Nous renouvelons notre désaccord sur l'impossibilité d'une seconde saisie de voeux pour les personnels n'obtenant rien à la 1ère phase.

Nous sommes obligés d'y revenir aussi, encore : la nomination sur certains postes particuliers, sans respect du barème, avec des avis "favorables" et "très favorables", n'est pas acceptable pour les délégués du personnel du SNUipp-FSU. Soit un collègue a les compétences pour occuper un poste, soit il ne les a pas.

Nous dénonçons le blocage de postes d'adjoints en cours de mouvement, à la veille de la CAPD, pour l'affectation des professeurs stagiaires. Cette malheureuse initiative ferme le mouvement pour beaucoup de nos collègues. Certains auraient sûrement effectué leurs vœux autrement.

Si telle était votre décision, et même si nous ne l'aurions pas approuvée, il aurait été plus responsable et bien plus respectueux d'en informer la profession en amont du mouvement avant de transmettre sur i-prof la liste des postes vacants.

A propos des ineat et exeat, nous rappelons à votre attention que les résultats des permutations informatisées ne sont pas meilleures cette année que l'an dernier, avec un taux de voeux satisfaits toujours insuffisant. Aujourd'hui, ce sont les choix de vie professionnelle et personnelle de dizaines d'enseignants qui se voient remis en question. Nous insistons sur la nécessité de favoriser de nouvelles mutations sur l'ensemble du territoire et d'intégrer un maximum de collègues, dans le respect du barème, afin de résoudre le plus grand nombre de situations difficiles.

Le SNUipp-FSU tient à rappeler qu'il entend oeuvrer à ce que le mouvement se passe de la façon la plus équitable et la plus transparente possible pour tous les personnels qui y participent afin que cette opération permette ensuite à nos collègues d'exercer leur métier dans les conditions les plus favorables pour eux-mêmes, pour les élèves et donc pour le service public d'éducation.

Je vous remercie de votre attention.